



Strasbourg, le 29 octobre 2025

TÉLÉTRAVAIL DANS LE RESEAU : NON AU CHANTAGE DE LA DIRECTION !

Pourquoi tant d'espoirs déçus ?

Vos représentants syndicaux se battent depuis des mois pour obtenir un accord télétravail accessible à l'ensemble des salariés de la BDD. Une modalité de travail adaptée aux besoins de la CEGEE et répondant aux aspirations de ses salariés.

La réussite des tests... totalement ignorée par la Direction

Le télétravail a été testé avec succès sur la durée dans plusieurs types d'agences. Pourtant, la Direction ne propose qu'un dispositif minimaliste : 1 jour par mois et encore, pour une minorité de salariés.

Tout ça pour tenter d'imposer un chantage inacceptable

La Direction conditionne le télétravail à l'harmonisation des horaires sur l'ensemble de la CEGEE, ce qui impacterait le nombre de jours de RTT de certains salariés.

Pourquoi refusons-nous ce troc ?

- Le télétravail n'est pas une faveur, mais un droit.
- Les RTT sont des acquis sociaux essentiels.
- Aucune garantie sur la pérennité de cet accord d'entreprise.
- Nos droits ne sont pas négociables !

Ensemble, faisons respecter nos droits !

Échanger un droit contre un autre, C'est Non !

Le télétravail doit progresser sans sacrifier nos acquis.